

**CENTRE REGIONAL DE COORDINATION
DES DEPISTAGES DES CANCERS
DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES**

58, rue Robespierre
42100 SAINT ETIENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**CENTRE REGIONAL DE COORDINATION
DES DEPISTAGES DES CANCERS
DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES**

58, rue Robespierre
42100 SAINT ETIENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'association CENTRE REGIONAL DE COORDINATION DES DEPISTAGES
DES CANCERS DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE REGIONAL DE COORDINATION DES DEPISTAGES DES CANCERS DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 2 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Ventilation des subventions » de l'annexe des comptes précise le montant des subventions reconnues par votre association sur l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités de la reconnaissance des produits et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset, le 2 septembre 2020

BBM & Associés Signé électroniquement le 02/09/2020 par
Eric Bacci

Eric BACCI
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		31/12/2019 12mois		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, Brevets et droits similaires	308 126	295 589	12 537
	Fonds commercial (1)	2		2
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques Matériel et outillage	757 840	749 990	7 850
	Autres immobilisations corporelles	814 691	761 300	53 391
	Immobilisations en cours			
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 509		42 509	
Total I	1 923 183	1 806 880	116 304	
Comptes de liaison	Total II			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Créances usagers et comptes rattachés	300		300
	Autres créances	774 935		774 935
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 042 372		4 042 372	
Charges constatées d'avance (3)	170 864		170 864	
Total III	4 988 470		4 988 470	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 911 654	1 806 880	5 104 774	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2019	12mois
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 078 228	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		51 342
	Réserves réglementées		964 151
	Autres réserves		414 647
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		86 739
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	Apports		1 10 046
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		1 426 -	
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		295 112	
Droit des propriétaires			
Total I		2 998 839	
	Comptes de liaison		
	Total II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		30 000
	Provisions pour charges		1 66 746
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		80 000
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Total III		276 746
DETTES (I)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 233 467
	Dettes fiscales et sociales		587 506
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		8 216
	Total IV		1 829 189
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		5 104 774

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 820 972

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	12mois
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services		300
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 496 859	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	124 776	
Collectes	6 000	
Cotisations		
Autres produits		2 042
Total I	9 629 976	
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	5 745 866	
Impôts, taxes et versements assimilés	270 189	
Salaires et traitements	2 699 917	
Charges sociales	905 484	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		54 860
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges (2)		239
Total II	9 676 556	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		46 580 -
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	12mois
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés		2 890
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		2 890
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
2. Résultat financier (V-VI)		2 890
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		43 690-
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 594
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 567
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII		22 161
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		28 501
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 295
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		51 305
Total VIII		82 101
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		59 939-
Impôts sur les bénéfices (IX)		281
Total des produits (I+III+V+VII)		9 655 027
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		9 758 938
Solde intermédiaire		103 910-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		270 649
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		80 000
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		86 739

CENTRE REGIONAL COORDINATION DEPISTAGES CANCERS

58 rue Robespierre

42100 ST ETIENNE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

EUREX LOIRE SAS

24 RUE DE ST SYMPHORIEN

SIRET 39188394900011

42140 CHAZELLES SUR LYON

04 77 54 38 87

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Tableau de suivi des fonds dédiés	17
Variation des fonds propres	17
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	19
Ventilation de l'effectif moyen	19
Valorisation des contributions volontaires	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	21

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 104 773.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 9 629 975.94 Euros et dégageant un excédent de 86 738.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Création de l'association CRCDC AURA par apport du patrimoine des structures de gestion des dépistages organisés des cancers de la région Auvergne Rhône-Alpes au 1er janvier 2019.

-Le montant des apports s'élève au 1er janvier 2019 à 3 042 960 €. Il s'agit donc des fonds associatifs à la création de l'association.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'association a estimée à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement

A la date d'établissement des comptes de l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures gouvernementales.

L'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		315 918
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			806 229
Installations générales agencements aménagements divers			254 274
Matériel de transport			12 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			567 017
Immobilisations corporelles en cours			1 471
	TOTAL		1 641 364
Autres participations			45
Autres titres immobilisés			22
Prêts, autres immobilisations financières			46 297
	TOTAL		46 364
	TOTAL GENERAL		2 003 646

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		790	308 128	308 128
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		48 389	757 840	757 840
Installations générales agencements aménagements divers		1	254 273	254 273
Matériel de transport			12 373	12 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		18 972	548 045	548 045
Immobilisations corporelles en cours		471		
TOTAL		68 832	1 572 532	1 572 532
Autres participations		5		
Autres titres immobilisés		7	15	15
Prêts, autres immobilisations financières		3 788	42 509	42 509
TOTAL		3 840	42 524	42 524
TOTAL GENERAL		80 462	1 923 183	1 923 183

La colonne "acquisition" comprend les apports au 1er janvier 2019 pour 1 989 k€ et 14 k€ d'acquisition de l'exercice 2019.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		303 380	7 790	295 589
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		749 991	1	749 990
Installations générales agencements aménagements divers		241 016	4	241 013
Matériel de transport		4 028		4 028
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		535 232	18 972	516 260
TOTAL		1 530 268	18 977	1 511 290
TOTAL GENERAL		1 833 671	26 767	1 806 880

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	303 380				
Instal.techniques matériel outillage indus.	749 991				
Instal.générales agenc.aménag.divers	241 016				
Matériel de transport	4 028				
Matériel de bureau informatique mobilier	535 232				
TOTAL	1 530 268				
TOTAL GENERAL	1 833 647				

Le montant "dotation de l'exercice" et "amortissements linéaires" reprend :

- la dotation de l'année figurant en compte de résultat pour 55 k€
- les apports au 1er janvier 2019 pour 1 780 k€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées		295 112			295 112
TOTAL		295 112			295 112

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		166 746			166 746
Autres provisions pour risques et charges		30 000			30 000
TOTAL		196 746			196 746
TOTAL GENERAL		491 858			491 858
Dont dotations et reprises exceptionnelles		51 305			

Autres provision réglementées : il s'agit pour 295 112 € de la provision réglementée pour fonds de roulement de l'ancienne association DOC Savoie figurant dans les apports au 1er janvier 2019. Il ne s'agit pas d'une dotation de l'année mais d'une provision à l'ouverture.

Provision pour pensions : le montant de 166 746 € se décompose comme suit :

- dotation de l'exercice 2019 en compte de résultat pour 21 305 €
- Engagement à l'ouverture pour 145 441 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 509		42 509
Autres créances clients	300	300	
Personnel et comptes rattachés	675	675	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 305	3 305	
Divers état et autres collectivités publiques	106 850	106 850	
Débiteurs divers	664 106	664 106	
Charges constatées d'avance	110 864	110 864	
TOTAL	988 607	946 098	42 509
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	728		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	728		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 233 467	1 233 467		
Personnel et comptes rattachés	238 144	238 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	299 089	299 089		
Impôts sur les bénéfices	281	281		
Autres impôts taxes et assimilés	49 991	49 991		
Produits constatés d'avance	8 216	8 216		
TOTAL	1 829 189	1 829 189		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
FONDS DEDIES COLON	200 749	200 749	200 749		
PRECAIRE ARS 63 2012	5 050	5 050	5 050		
PROJET INCA 69	45 687	45 687	45 687		
PROJET ROA 69	9 672	9 672	9 672		
PROJET DEMAT 03	9 491	9 491	9 491		
PROJET UNICANCER				80 000	80 000
TOTAL	270 649	270 649	270 649	80 000	80 000

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Variation des fonds propres

Apports lors de la création de l'association au 1er janvier 2019 :	+ 3 042 960 €
Comptabilisation de l'engagement de retraite à l'ouverture au 1er janvier 2019 :	<130 859€>
Résultat de l'association au titre de 2019 :	+86 739 €
Fonds associatifs au 31 décembre 2019 :	+ 2 998 840 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	308 126	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 7 010
Total	7 7 010

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	561 622
Dettes fiscales et sociales	365 374
Total	926 996

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	170 864
Total	170 864
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	8 216
Total	8 216

Concernant les charges constatées d'avance il s'agit de

- 82 k€ de stock de fournitures
- 89 k€ de charges d'exploitation

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention Fonctionnement ETAT ARS	4 569
Subvention Fonctionnement CPAM	2 929
Facturation CPAM MSA Lecture 2	1 207
Subvention Fonctionnement MSA	191
Subvention Conseil Départemental 74	372
Subvention Département du Rhône	121
Facturation CRCDC BFC	123
Divers	37
Total	9 549

Données en k€

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	31
Employés	50
Total	81

Effectif moyen 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Valorisation des contributions volontaires

Non chiffré

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20 520 euros TTC, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9 720 € TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 10 800 € TTC

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	166 746
Total (1)	166 746

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Cette provision est intégralement comptabilisée dans les comptes annuels. (cf note de l'annexe "Etat des provisions").

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		166 746
Engagement total		166 746

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation : 2%
- taux d'évolution des salaires : 2%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- taux de charges sociales cadres : 55%
- taux de charges sociales non cadres : 40%

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DIVERS	20 594	
- CESSION IMMOBILISATIONS	1 567	
Total	22 161	
Charges exceptionnelles		
- DIVERS	28 501	
- CESSION IMMOBILISATIONS	2 295	
- DOTATION LITIGE NEXT'Y	30 000	
- DOTATION IFC 2019	21 305	.
Total	82 101	